



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/contenu/actualites-france-et-international/article/les-aides-de-l-agence-pour-l-eau>

Les aides de l'agence pour l'eau potable et l'assainissement évoluent

- contenu - Actualités France et international -



Date de mise en ligne : mercredi 8 juin 2016

OIEau

A l'occasion de la publication des nouvelles chartes nationales de qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement par l'ASTEE, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse communique sur l'évolution de ses conditions d'aides financières en matière d'eau potable et d'assainissement.

L'objectif est d'aider les collectivités à concevoir des ouvrages performants techniquement et économiquement sur le long terme et ainsi être en conformité avec la loi de 2012 qui leur impose de réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable. Entre 2013 et 2015, l'agence de l'eau a apporté 127 M€ d'aide aux collectivités pour des travaux sur les réseaux d'eau potable, qui doivent permettre d'économiser près de 39 millions de m³ d'eau.

Cette obligation de respect de la charte est déjà en place depuis 2007 pour les aides de l'agence de l'eau aux travaux sur les réseaux d'assainissement.